

FLASH USD-FO – SITUATION SANITAIRE AUDIO-RÉUNION DU 10 septembre 2020

Une conférence téléphonique sur la situation sanitaire s'est tenue ce jour entre la directrice générale, certains de ses collaborateurs et les représentants des personnels.

Vous trouverez ci-après le résumé de nos principaux échanges.

Point sur les mesures en raison de la crise sanitaire

Quelques propos liminaires des OS ont mis l'accent sur les problèmes rencontrés :

OS : vulnérabilité de certains agents + jour de carence + problématique masques transparents pour agents malentendants / données statistiques + TLT remontées autorisations Covid retirées régression p/r situation antérieure / question des ASA parents classes fermées + qualité des masques + refus quasi généralisé de TLT + ménage nouveau contrat avec 1 h de plus non faite + cas augmentent et cas contacts en hausse demande de stats aussi + réunion des CAPL pour recours ordonnance sur les congés + allègement agenda social + courriers divers hors Covid / **USD-FO** : inquiétude p/r aux futures annonces de vendredi 11 septembre du gouvernement + TLT supprimé à certains endroits + ASA en suspens pour parents nécessité de prévoir solution / pause nécessaire pour masques en tissu sur la durée / jour de carence + reconnaissance Covid comme maladie professionnelle.

1- Consignes générales et particulières

DG :

Vulnérabilité et statistiques : données statistiques au 03/09

431 agents vulnérables

281 agents en TLT

150 agents en ASA : 97 surv / 53 Op/Co

22 agents malades (présumés ou confirmés) / identique à la semaine précédente

27 agents en quatorzaine

Point au cas par cas avec les DI avec examen du médecin de prévention (MP) pour savoir quelles suites sont données à chaque situation de vulnérabilité, point examiné en CHSCTM également. Échanges recommandés en local entre les directeurs et les MP avec propositions et faisabilité sur poste de travail. En ce qui concerne les personnes éloignées durablement, il faut étudier des solutions alternatives pour ne pas les éloigner du collectif de travail et contacts via les correspondants sociaux (avec MP et psychologue du travail)

FORCE OUVRIÈRE

OS : problématique dans un service ultramarin où les agents ne pourraient pas être placés en 14aine / vulnérabilité, combien de critères pris en compte pour l'apprécier ? / décalage entre les instructions données et ce qui se passe réellement sur le terrain, parfois rien n'est fait en local pour aménagement, certains agents vulnérables sont remis sur le terrain du jour au lendemain sans préavis / attention MP très sollicités et ne peuvent donc pas résoudre les problèmes des agents vulnérables qui ont dû malgré tout reprendre le travail

DG : La situation va être vérifiée sur la situation locale du service ultramarin / 11 critères de vulnérabilité pris en compte (Cf. flash infos de l'administration à destination de l'ensemble des agents). MP fait une proposition d'aménagement de poste pour en tenir compte.

Normalement, les agents ne devraient pas reprendre le travail avant d'être passés devant le médecin de prévention, c'est un préalable obligatoire. C'est le MP qui fait des propositions d'aménagement du poste avant toute reprise et juge si celui-ci doit reprendre ou non en présentiel. 1er impératif = protection de l'agent vulnérable. Normalement, il y a une liste d'agents vulnérables communiquée au MP qui prend l'attache de chacun de ces agents si besoin par l'intermédiaire du correspondant social. Travail à faire lors du retour en poste, en lien avec les chefs de service pour éviter l'isolement professionnel (difficultés en SU mais cela doit être fait). Présentiel agent avec risques sur autorisation du MP et en prenant un certain nombre de précautions complémentaires. En attendant les aménagements, statu quo pour les agents vulnérables en ASA. Rappel en ce sens sera fait aux DI, pas de retour au travail en présentiel sans examen par le MP

DG télétravail (TLT) : contexte confinement TLT sortait du cadre général / déconfinement, note commune TLT toujours possible mais 3 jours maxi par semaine. Le décret du 5 mai vise à simplifier le TLT ordinaire et exceptionnel. Dialogue sur le protocole en cours en ministériel. Problématiques particulières à la douane.

OS : discours officiel recommande le TLT, sur le terrain, ce n'est pas toujours ce qui se passe / cadre connu de tous, cycle de discussions en cours, mais souci d'application (openspace, organisation locale...) car souvent les nécessités de service sont opposées à l'agent qui veut être en TLT, principe local est souvent 1 j ou 2 maxi par semaine et non 3 - expérimentation en cours avant tout accord de TLT ? Mise en application farfelue, certains subordonnent le nombre de jours à l'ancienneté ! Problème de refus aux collègues ultramarins, demande de recensement des demandes et des suites qui ont été données / réticence de certains chefs de service sur le TLT p/r à la difficulté d'organisation de leur service / USD-FO : parallèle avec le privé où il y a des réticences aussi, on a tendance à penser que l'agent en TLT travaille moins et moins bien qu'en présentiel

DG : il faut être un peu plus directif pour uniformiser les règles sur l'ensemble du territoire. Les DI sont en capacité de le faire. Le sujet du TLT est très évolutif, un dossier au long cours percuté par la crise sanitaire qui fait repenser le dispositif, ce n'est pas un sujet simple. Cela sera écrit auprès des agents et réécrit auprès des DI. La compréhension et la communication doivent être facilitées.

FORCE OUVRIÈRE

DG : Suites du GTM TLT du 9 septembre à Bercy - la DG a été interrogée sur les équipements et les tâches télétravaillables. Il y a une organisation à trouver pour mise en place et les managers seront incités à donner leur avis sur les critères : accessibilité, zone rouge ou non, organisation des activités et mise à disposition de matériel + procédures télétravaillables ou non. L'approche se fait par missions et non plus par métier. L'accompagnement du télétravailleur et du collectif de travail est impératif pour cette mise en œuvre.

OS : Quelle est l'expérimentation en cours dans les SRE (locale ou nationale) ? Définition zone rouge évolutive - recours quand refus et procédure dans les DI - Nouvelle Aquitaine ce serait en fonction de l'ancienneté / question des moyens en matériel et des dotations aux DI pour y faire face. A ce titre, les ultramarins seraient défavorisés (manque de portables) / difficulté à adapter le TLT en fonction de la situation en zone rouge ou non car fluctuante / souci sur le droit à déconnexion non appliqué partout

DG : expérimentation pas issue DG mais le DI de Nouvelle Aquitaine en avait parlé. Le point va être refait avec lui.

500 portables sont en train d'être livrés dans les directions où les demandes sont les plus urgentes + 950 portables supplémentaires en cours de commande mais retard dans la livraison car marché très tendu actuellement (fin novembre ou début décembre).

Zone rouge : pas critère déterminant pour accès au TLT car fluctuant.

DG : ASA gardes d'enfant pour parents dont les enfants ne sont plus accueillis ou susceptibles d'être malades

OS : dispositif à étendre aux parents d'enfants en situation de handicap de plus de 16 ans / problème des 14aines car certaines DI mettent en CMO les agents en attendant les résultats de tests

DG: on décide que c'est bon en douane pour les parents d'enfants en situation de handicap. Attention, dans l'attente de résultat de test, pas de CMO, exclusivement ASA ou télétravail.

2- Equipements et matériel

DG : consignes sanitaires, actualisation par note diffusée ce matin 10 septembre, ce qui a permis de prendre en compte les préconisations du CHSCTM et les nouvelles avancées en concertation avec le MP. Pas de contre-indication générale au port du masque mais dérogation ponctuelle pour pause de courte durée (15 mn). Masques transparents, cela va être abordé avec SG ministère pour relations avec agents sourds ou malentendants avec commande (marché tendu).

OS : question masque est beaucoup revenue dans les services p/r aux masques grand public et normes AFNOR , précisions à apporter en communication pour informer et rassurer - problème du refus des masques chirurgicaux pour agents OP-CO qui font des contrôles en

FORCE OUVRIÈRE

entreprise - stock 10 semaines préconisé par ministère du travail, où en est-on ? / renouvellement des masques en tissu est chaotique pour la périodicité - problème de la dotation des personnes vulnérables qui doivent recevoir des masques chirurgicaux (OK DI Rouen) / dotation en outremer passe par Bercy, ce serait plus facile de compter sur les circuits locaux

DG : les modes de dotation avaient été décidés initialement en période de pénurie, la DG va adapter le circuit pour assurer un approvisionnement, par exemple en Polynésie, localement. Approvisionnement en masques chirurgicaux : 3 mois de stocks - masques grand public en cours de distribution, serait plus simple de doter en masques chirurgicaux tous ceux qui effectuent des contrôles même si masque en tissu est plus écologique. Question étudiée de manière urgente. Dotations sont suivies au fur et à mesure.

3- Agenda social

DG : a demandé de réexaminer novembre et décembre ultérieurement. La crise est évolutive donc proposition de ré-examiner en priorité septembre et octobre pour allègement du calendrier. Difficultés pour représentants mais la gestion de la crise sanitaire l'impose.

Des réunions vont être annulées ou reportées : report GT missions structures du 24/09 au 23/10 car il faut encore à prendre en compte les transferts de missions / GT télétravail 29/09 annulé / GT charte des contrôles repoussé 1er semestre 2021 / GT SU report date ultérieure non fixée / GT 23/10 droits syndicaux repoussé de quelques semaines. Les autres GT sont maintenus. CAP discipline 22/10 annulée.

Le comité de suivi de l'accord du 18/09 est maintenu : les documents sur le bilan et les mesures à mettre en place vont être transmis aux OS. Il faut le tenir car les précédents ont été annulés.

OS : bémol GT concernant le TLT : un seul GT est insuffisant au regard du sujet. Il faut prévoir du temps pour échanger.

DG : on essaie de recaler un 2ème GT sur le TLT au second semestre, ou bien on organise des bilatérales pour discussion avec les OS.

OS : intercaler des bilatérales sur le sujet du TLT est une piste intéressante dans un souci d'efficacité, cela avait marché pour l'égalité professionnelle, dommage pas de date GT SU et droits syndicaux qui ont fait l'objet de plusieurs reports + pour GT missions / USD-FO : salue COSUI en mixte présentiel et visio, accord pour travaux en bilatérale sur dossier TLT, demande rapidement des dates pour les GT reportés

DG : CTR en formation CHSCT le 13/10 et CTR le 20/10. Le GT droits syndicaux devrait être calé en novembre et il faudrait reprogrammer le GT SU avant la fin de l'année.

FORCE OUVRIÈRE

Marins : Actualisation en fonction des préconisations et des mesures prises sur les bâtiments de la marine nationale - renforcement des postes de nettoyage, prises de repas en plusieurs services. Actualisation de consignes spécifiques en cours. 14/10 CHSCT spécial DNGCD

Un point spécial a été fait concernant la protection fonctionnelle : augmentation des faits de réticence au contrôle, injures en hausse. Pas d'ambiguïté, mise en œuvre dès que le fonctionnaire en est victime, il faut acter les faits impérativement pour bien les qualifier. Art 53 1a CD ou art 53 1b CD : interruption du contrôle et mise en œuvre du dispositif prévu dans ces deux articles, les DR ont reçu consignes de bien poursuivre l'instruction de ces dossiers sur la base CD ou au pénal. Pas d'augmentation heureusement des faits les plus graves.

OS : Est-ce que tous les agents sont destinataires de ce type de communication ?

DG : Va faire en sorte que l'information soit diffusée aux agents.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : la semaine prochaine, date à préciser.

Au travail ou en-dehors, respectez les gestes barrières.

La crise sanitaire est aussi l'affaire de tous.

IL FAUT CONTINUER :

- **à respecter les gestes barrières :** distanciation physique d'un mètre entre les agents, lavage régulier des mains (avec du savon ou du gel hydro alcoolique), tousser dans son coude, utiliser des mouchoirs à usage unique, saluer sans serrer la main et sans embrassades ;
- **à appliquer les mesures d'hygiène:** nettoyage et désinfection des surfaces de travail, des sanitaires et du matériel de travail partagé, aération régulière des locaux, gestion des flux de personnes.
